

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de LABARTHE SUR LEZE

Par arrêté n° 22 U 089 en date du 10 mai 2022

Le Maire de LABARTHE SUR LEZE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet,

Madame Rosy FAUCET a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du tribunal administratif ;

L'enquête se déroulera à la Mairie de Labarthe sur Lèze, Direction des services techniques et de l'urbanisme, chemin de la Croix de Mitrac du 15 juin 2022 à 9 heures au 18 juillet 2022 à 17 heures.

Madame La commissaire enquêteur recevra à la mairie de Labarthe sur Lèze aux services techniques, chemin de la Croix de Mitrac, les jours suivants :

- **Mercredi 15 juin 2022 de 9 heures à 12 heures,**
- **Mardi 28 juin 2022 de 14 heures à 17 heures**
- **Lundi 18 juillet 2022 de 14 heures à 17 heures.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier de modification du PLU soumis à enquête publique durant toute la durée de l'enquête :

- en format papier à la direction des services techniques et de l'urbanisme, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie soit : **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Et :

- sur le site internet suivant : **<https://www.registre-dematerialise.fr/3066>**

- sur un poste informatique(s) mis gratuitement à la disposition du public sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête disponible en Mairie, Direction des services techniques et de l'urbanisme,
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Labarthe sur Lèze, 490 avenue du Lauragais 31860 Labarthe sur Lèze,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquete-publique-3066@registre-dematerialise.fr**
- sur le registre dématérialisé sur le site suivant : **<https://www.registre-dematerialise.fr/3066>**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public sur le site internet de la commune ouvert à cet effet (<https://www.registre-dematerialise.fr/3066>) et à la mairie de Labarthe sur Lèze, services techniques et de l'urbanisme aux jours et heures habituels d'ouverture. Cette mise à disposition durera pendant une année à compter de la date de clôture par le commissaire enquêteur de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, la modification du PLU sera approuvée par délibération du Conseil municipal.

Le Maire,
Yves CADAS

